



CHATEAU-GONTIER TRIATHLON
33 Rue Saint Girard
53200 CHATEAU-GONTIER

REGLEMENT INTERIEUR CHATEAU-GONTIER TRIATHLON

Saison 2018

ARTICLE 1

Tout licencié s'engage à prendre connaissance des règlements de la FFTRI.

ARTICLE 2

Tout licencié s'engage à respecter les organisateurs, le corps arbitral, les autres compétiteurs et les spectateurs lors d'une manifestation sportive.

ARTICLE 3

Tout licencié s'engage à porter les tenues officielles du Club lors des compétitions liées à la FFTRI, pendant les cérémonies protocolaires et devant les médias relatant les épreuves.

ARTICLE 4

Tout licencié reconnaît au Club et à ses partenaires le droit de faire toute publicité qu'ils jugeront utile, sous réserve qu'il n'y ait pas d'atteinte au droit et à la morale.

ARTICLE 5

Tout licencié autorise le club à utiliser à des fins de communications les photos ou vidéos prises lors des entraînements ou des compétitions. Il cède ainsi tout droit à l'image, comme stipulé dans les règlements de la fédération.

ARTICLE 6

Tout licencié s'engage à respecter la nature et à jeter ses déchets dans les endroits prévus à cet effet lors des entraînements et compétitions.

ARTICLE 7

Tout licencié s'engage à attendre le responsable de la séance natation avant de pénétrer dans l'eau et débiter l'entraînement programmé.

ARTICLE 8

Tout licencié s'engage lors des séances de natation à être porteur d'un bonnet de bain et munis de son matériel.

ARTICLE 9

Tout licencié s'engage lors des entraînements vélo à être porteur d'un casque homologué et de respecter le code de la route.

ARTICLE 10

Tout licencié s'engage à se rendre disponible en tant que bénévole sur au moins une des deux épreuves organisées par le club :

- Trail urbain de Château-Gontier
- Triathlon de Château-Gontier

ARTICLE 11

Tout licencié s'engage à lire et à respecter la charte du club.

ARTICLE 12

Le non respect de ces règles pourra entraîner, après décision du comité directeur du club, le non renouvellement de licence la saison suivante.

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance et être en accord avec le règlement intérieur du CHATEAU-GONTIER TRIATHLON.

A, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Signature des parents pour les mineurs :